

Délibération n° 2022-26
Conseil d'administration du 7 avril 2022

Objet : composition de la commission des secours exceptionnels du Fonds d'action sociale pour les frais médicaux

M. Tourisseau, président de séance,
rend compte de l'exposé suivant :

EXPOSÉ

Vu la délibération n°2022-25 du 7 avril 2022 portant constitution de la commission des secours du Fonds d'action sociale ;

Le conseil d'administration délibère et, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission des secours du Fonds d'action sociale :

Titulaires

Richard Tourisseau
Jean-Pierre Cazenave
Cécile Marchand
Martine Fournier

Suppléants

Bernard Blanc
Eric Martinez
Claude Barré
Fabienne Billoux

Bordeaux, 7 avril 2022

Le secrétaire administratif du Conseil,



Michel Sargeac